

Une table ronde devait se dérouler lundi 18 janvier au Ministère des Transports, à Paris, en présence de tous les acteurs du dossier MyFerryLink. Elle faisait suite à l'annonce du [GROUPE EUROTUNNEL SE](#) / T : 01.40.98.04.60 (siège à Paris) de son renoncement à son projet d'exploitation du frétier Nord - Pas-de-Calais, lequel aurait permis l'embauche de 130 ex-salariés de la SCOP Seafrance. Le Syndicat Maritime Nord avait annoncé quant à lui qu'il dénoncera l'accord de sortie de crise signé à la fin de l'été dernier si aucune solution n'était trouvée avant le 31 janvier. www.eurotunnel.com